

ANYAMA

PROTÉGER LE VIVANT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

ANYAMA, ENGAGÉ DANS LA PROTECTION DU VIVANT

Fondé en avril 2021, Anyama est un fonds de dotation qui œuvre à soutenir, réaliser, promouvoir et accompagner des projets d'intérêt général dédiés à la protection de l'environnement naturel, en particulier des forêts et de la biodiversité, ainsi qu'à l'accompagnement des malades et de leurs familles, en France métropolitaine comme en Outre-mer. Sa priorité : agir aux côtés des acteurs qui protègent le vivant et renforcent les liens unissant durablement l'Humain et la Nature.

UN FONDS DE DOTATION NON CONSOMPTIBLE

Anyama a fait le choix d'une dotation non consomptible. Afin de veiller à la cohérence entre ses actions d'intérêt général et la gestion de ce patrimoine, le fonds s'appuie sur une politique d'investissement exigeante et de long terme, détaillée dans une charte élaborée avec son comité d'investissement. Cette charte, en phase avec la mission et les valeurs d'Anyama, est accessible sur son site Internet.

Anyama privilégie des actifs rémunérateurs tout en prenant en compte l'impact environnemental et la durabilité. Il exclut notamment les émetteurs actifs dans les énergies fossiles ou responsables de déforestation, ainsi que les secteurs de l'armement, du tabac et des OGM. Un dispositif d'exception a été mis en place, au cas par cas, afin de pouvoir investir dans des émetteurs ayant lancé un programme de transition crédible, basé sur des objectifs clairs, mesurables et conformes aux Accords de Paris et aux Objectifs de développement durable (dont les ODD 14 et 15).

Jusqu'en 2023, en raison de ses critères d'investissement stricts et du contexte économique, le fonds de dotation Anyama n'avait pas encore dégagé suffisamment de revenus pour financer directement des projets d'intérêt général. Toutefois, grâce à un changement de prestataire, une importante réallocation du portefeuille et au recours à un nouveau gérant, le fonds a pu percevoir pour la première fois une part substantielle de revenus issus de sa dotation en 2024. Ces ressources couvrent désormais ses charges de fonctionnement et ont permis de constituer une réserve pour 2025, ouvrant la voie à un soutien financier direct à ses partenaires dès l'année prochaine.

L'ACTIVITE REDISTRIBUTIVE DE LA FONDATION ANYAMA

Pour apporter malgré tout un appui financier aux initiatives d'intérêt général partenaires, le président-fondateur d'Anyama a créé, sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Anyama. Ayant le même objet que le fonds de dotation, ces deux entités poursuivent un projet commun, s'appuyant sur la générosité et les valeurs humanistes de leur fondateur pour inscrire durablement cette démarche dans le paysage philanthropique français.

En 2024, la Fondation Anyama a ainsi financé 30 structures d'intérêt général pour un total de 815 819 euros. À partir de 2025, grâce aux revenus désormais disponibles, le fonds de dotation Anyama prendra directement en charge le soutien financier de ses partenaires, marquant ainsi une nouvelle étape dans son engagement en faveur de la protection du vivant.

VOYAGE EN GUYANE



Recouverte à 96 % par une forêt primaire qui concentre plus de la moitié de la biodiversité française, la Guyane est un territoire prioritaire pour un fonds de dotation engagé en faveur de la protection des forêts et du vivant. Consciente de cet enjeu, Anyama a initié dès 2023 un partenariat avec plusieurs associations locales, à la suite d'une première mission de terrain conduite en avril de cette même année.

Un second voyage d'études s'est déroulé du 14 au 24 octobre 2024, avec pour finalité de consolider les liens établis, d'approfondir la connaissance du territoire et de favoriser l'émergence de nouveaux partenariats. Il a permis un suivi approfondi des projets financés, des échanges directs avec les associations accompagnées, mais aussi des rencontres avec de potentiels nouveaux partenaires. Il offrait en outre à certains membres d'Anyama l'occasion de se rendre pour la première fois en Guyane.

Ce déplacement a également permis d'impliquer la Fondation de France, encore peu présente en Guyane. Le responsable des Programmes et Fondations « Transition écologique et solidaire » a ainsi pris part à l'ensemble des visites, ouvrant la voie à des engagements de la part de la Fondation de France, notamment en renforcement de ceux d'Anyama, à compter de 2025.

Dans un contexte de retrait progressif des financements publics, le rôle des financeurs privés est plus que jamais déterminant. À ce jour, Anyama figure parmi les très rares mécènes privés engagés durablement en Guyane, *a forciori* sur les enjeux environnementaux. Ce déficit de mobilisation constitue un frein pour les structures locales, souvent sous-dotées, qui sont pourtant en première ligne pour la préservation d'un patrimoine écologique unique, d'une richesse inouïe.



Une zone d'orpaillage en plein coeur de la forêt amazonienne © Anyama

GOUVERNANCE ET EQUIPE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2024, le conseil d'administration s'est agrandi et compte désormais cinq membres. Parmi les nouveaux venus, Me Fabrice Luzu, qui siégeait jusque-là au comité des personnalités qualifiées, a rejoint le conseil.

Quatre réunions ont eu lieu cette année : les 7 février, 24 avril, 19 juin (avec validation des comptes et du rapport d'activité), et le 10 juillet.

Les administrateurs, en particulier les fondateurs, tiennent à préserver leur discrétion et choisissent de ne pas rendre leur identité publique au-delà de ce qui est requis légalement.

COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Composé de sept membres aux profils variés (banques, gestion d'actifs, fonds à impact, ONG…), le comité d'investissement joue un rôle clé dans la gestion des ressources d'Anyama. Il est présidé par Isabelle Delattre (Crédit Mutuel), pour un mandat de trois ans.

En 2024, Patricia Piriou a quitté le comité, remplacée par Jean-François Tilquin.

Le comité conseille Anyama sur sa stratégie d'investissement pour allier performance financière et utilité sociale, avec un engagement fort pour la préservation de l'environnement, en particulier la forêt et la biodiversité. Il s'est réuni deux fois cette année : les 4 avril et 2 octobre, en lien avec l'équipe de Beelong Family Office.

COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

Ce comité réunit des professionnels engagés qui accompagnent Anyama sur le long terme. Ils sont nommés pour trois ans (mandat renouvelable deux fois) par le président du conseil d'administration.

Il se divise en deux groupes :

Le **comité des personnalités qualifiées**, qui conseille la direction sur les grandes orientations du fonds ;

Le **comité d'experts**, qui analyse les projets présentés et partage ses recommandations avec le conseil d'administration.

ÉQUIPE

Quelques mouvements du côté de l'équipe cette année !

Claire Tamano a rejoint Anyama pour assurer le remplacement d'Audrey Schmitt pendant son congé maternité. À son retour, Claire a été confirmée au poste de responsable du programme environnement, prenant la suite de Jonathan Guyot, parti début 2024.

Marie Chotteau poursuit sa mission en alternance et entame sa deuxième année à nos côtés.

La direction du fonds reste assurée par Max Thillaye du Boullay.

L'ACCOMPAGNEMENT EN CHIFFRES



Coupe rase en Guyane © Anyama

NOS ENGAGEMENTS SUR LE TERRAIN

Anyama agit pour la protection du vivant, en métropole comme en outre-mer, autour de trois grands axes :la forêt, la biodiversité, les malades et leurs proches.

Les deux premiers sont regroupés dans notre pôle environnement, le troisième dans notre pôle santé. En 2024, 30 structures ont été soutenues financièrement, contre 27 en 2023. Ces soutiens sont le fruit d'un travail attentif de sélection, de suivi et d'accompagnement réalisé tout au long de l'année par l'équipe d'Anyama.



LES FORÊTS : UN ENGAGEMENT PRIORITAIRE

La préservation des forêts françaises reste au cœur de notre action. C'est un levier central pour la résilience écologique des territoires, la protection des sols, de l'eau et de la biodiversité.

En matière de biodiversité, nous intervenons sur plusieurs fronts :

- La préservation des milieux naturels en Guyane, majoritairement constitués de forêts primaires.
- La cohabitation entre l'humain et les grands prédateurs (ours, loup, lynx), essentiels à l'équilibre des écosystèmes forestiers, notamment en limitant la prolifération des ongulés sauvages, qui freine la régénération naturelle de la forêt.

DES VISITES TERRAIN POUR RESTER CONNECTÉS AU RÉEL

En 2024, 19 visites de terrain ont été organisées, le plus souvent avec des membres du conseil d'administration.

La majorité a eu lieu en métropole, là où se concentre aujourd'hui l'essentiel de notre engagement, mais plusieurs déplacements ont aussi été réalisés en Guyane, où notre soutien se structure dans la durée.

UNE BASE DE DONNÉES EN EXPANSION

Notre cartographie des acteurs s'enrichit d'année en année :

- 285 organisations recensées dans les domaines forêt et biodiversité, dont 225 porteuses de projets
    - 43 % identifiées via une prospection active
    - 29 % via des demandes entrantes (site web, courrier)
    - 14 % par mise en relation (pairs, fondations partenaires…)
- 50 structures repérées sur la thématique malades et familles :
    - 28 % issues d'une prospection active
    - 49 % via notre formulaire en ligne
    - 11 % par recommandation

UNE ACTIVITÉ GUIDÉE PAR LE LIEN ET LA RIGUEUR

Le quotidien de l'équipe repose d'abord sur le suivi des projets soutenus (44,8 % des interactions) et l'instruction des nouvelles demandes (28,4 %). Ces deux missions mobilisent près de trois quarts de notre temps.

Mais notre action ne s'arrête pas là :

- Nous consacrons aussi du temps au réseautage (11,2 %), aux prises de contact (8,6 %) et à d'autres formes d'échanges ou de prospection.
- Cette diversité illustre notre volonté de créer des liens durables, tant avec les structures soutenues qu'avec l'écosystème plus large des porteurs de projets, partenaires et pairs.

FOCUS SUR CERTAINES ASSOCIATIONS ACCOMPAGNEES



Pollution liée à l'orpaillage en Guyane © Anyama

WWF – Les Gardiens du Haut Maroni

Le projet « Gardiens du Haut-Maroni », lancé en 2024 par le WWF Guyane avec l'appui financier d'Anyama, s'appuie sur des jeunes Wayana pour la surveillance environnementale de la zone, fortement touchée par l'orpaillage illégal. Formés à la collecte de données (qualité de l'eau, géolocalisation des zones déforestées, suivi de la faune), ces gardiens réalisent de nombreuses patrouilles, dont deux mensuelles sur 20 km de rivière.

Les données transmises alimentent un tableau partagé avec les autorités et peuvent déclencher des contrôles. Le dispositif renforce la gouvernance coutumière, combine savoirs traditionnels et outils scientifiques, et sert de pilote pour une conservation participative à l'échelle amazonienne. Le projet a reçu le prix « living with rivers », décerné par l'Initiative pour l'Avenir des Grands Fleuves (IAGF), association co-fondée par Erik Orsenna et la Compagnie Nationale du Rhône.

Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne – Sylvae

Sylvae est un programme lancé en 2018 par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne pour constituer un réseau de « vieilles forêts » laissées en libre évolution. Dans une région où ces massifs ne représentent plus que 5 % de la surface boisée, le CEN acquiert des parcelles matures ou à haute valeur écologique, sécurise leur statut foncier puis renonce à toute exploitation afin que la dynamique naturelle reprenne ses droits. L'objectif initial vise à protéger au moins 420 ha d'îlots forestiers répartis sur l'ensemble de l'Auvergne, offrant des refuges durables aux espèces dépendantes des stades sénescents, du Pic noir au Lucane cerf-volant.

Le projet a depuis essaimé : vingt-trois conservatoires régionaux se sont engagés, sous la coordination du CEN Auvergne, qui anime la stratégie nationale, mutualise les protocoles scientifiques et développe des outils de sensibilisation communs. Anyama soutient cette montée en puissance en finançant l'animation et le déploiement opérationnel du programme à l'échelle du réseau des CEN, grâce au recrutement d'une personne dédiée.



© CEN Auvergne

Vercors Terre de Répit

Vercors Terre de Répit est une association basée à Villard-de-Lans qui propose aux familles touchées par le handicap ou la maladie d'un proche des séjours de répit en montagne, en réunissant aidants, fratries et personnes fragilisées autour d'activités partagées. Randonnées adaptées, ateliers sensoriels, temps d'échange ou de détente sont proposés dans un cadre bienveillant, accessible et familial.

L'aide accordée par Anyama est ciblée sur le recrutement d'une coordinatrice afin de consolider son organisation. Ce renfort professionnel vise à pérenniser l'offre, élargir le réseau de partenaires. Vercors Terre de Répit agit ainsi au croisement de la solidarité, de la santé et du lien à la nature.



© Vercors Terre de Répit

COALITION DES FONDS ET FONDATIONS POUR LA FORÊT FRANÇAISE

La Coalition des fonds et fondations pour la forêt française, dont le lancement est prévu le 2 avril 2025, est le fruit d'un processus de structuration initié en 2023, porté par une ambition commune : coordonner l'engagement philanthropique en faveur d'une gestion vertueuse des forêts françaises. Cette dynamique collective, inédite à cette échelle, a été lancée à l'initiative conjointe d'Anyama et de la Fondation de France, sur une idée du fonds Yes Futur ! et en réponse à un constat partagé : la forêt est un sujet complexe et important, il est facile de se perdre dans la multitude d'initiatives forestières et de savoir ce qu'il est pertinent de soutenir. En outre, agréger les efforts des mécènes permettra de viser un impact systémique démultiplié.

En septembre 2023, une première rencontre avait rassemblé une trentaine de fonds et fondations intéressés par cette thématique (50 personnes). En novembre 2023, une seconde étape clé a été franchie avec une journée de travail réunissant des porteurs de projet d'intérêt général dites « pure players » de la forêt, avec pour objectif de faire émerger une stratégie d'intérêt général fondée sur l'expertise terrain et dont ceux qui agissent concrètement en forêt soient les garants. Ce travail a été affiné pendant plusieurs mois avec les associations, pour aboutir à un document de cadrage stratégique de l'action philanthropique en forêt française qu'elles ont validé pour devenir le cadre de référence de la coalition, et la stratégie adoptée par plusieurs mécènes dont Anyama et la Fondation de France.

À la suite de cela, entre mai et décembre 2024, un travail de consolidation a été conduit sous la coordination de Marie Forêt, ingénieure spécialisée en écologie forestière, mandatée pour lancer et animer la coalition. Elle a mené plus de 35 entretiens approfondis avec des fondations, fonds de dotation et associations, afin d'évaluer les attentes, les freins, les complémentarités et les conditions d'adhésion à une dynamique collective.

Anyama a joué un rôle moteur dans chaque étape de ce processus : depuis l'identification des besoins jusqu'à la rédaction de la note de cadrage stratégique, en passant par l'animation des premiers groupes de travail et l'agrégation des signataires. En 2024, le projet de coalition avait déjà l'accord de 8 mécènes et une quinzaine d'autres intéressés. Son lancement est donc prévu en 2025 à la Bergerie de Villarceaux, avec de premières actions concrètes dès 2025 : visites de terrain, temps de formation croisés, et partage d'outils dédiés.

Le lancement viendra consacrer plus d'un an de travail collectif et marquera une étape décisive dans la structuration d'une philanthropie environnementale ambitieuse, unie et engagée au service des forêts françaises.

Liste des structures accompagnées par le FDD Anyama et ayant fait l'objet d'un financement par l'intermédiaire de la fondation Anyama (30)

Structure	Action soutenue
Canopée	Programme Forêts françaises + préfigurer un fonds d'investissement
Villarceaux	Créer un outil de diagnostic de durabilité forestière (DIAFOR)
Cœur de Forêt	Impliquer les propriétaires dans la préservation des forêts
CEN Auvergne	Lancer une stratégie nationale sur les vieilles forêts (Sylvae)
Forêts en Vie	Développer les capacités en communication et levée de fonds
Nature En Occitanie	Préserver les vieilles forêts des Pyrénées centrales
Pro Silva France	Promouvoir la sylviculture douce en continu (SMCC)
Réseau Alternatives Forestières	Soutenir les mouvements citoyens forestiers
Stichting Fern	Porter la voix des forêts françaises à l'échelle européenne
CIVAM – PPML	Préparer la cohabitation loup-pastoralisme dans la Double
Comité français de l'UICN	Cartographier les zones de haute naturalité + promouvoir libre évolution
Eau & Rivières de Bretagne	Renforcer les actions de biodiversité en Bretagne
FERUS	Favoriser la coexistence éleveurs-loups (PastoraLoup)
Maiouri Nature Guyane	Créer un observatoire citoyen de la biomasse en Guyane
Pays de l'Ours – Adet	Relancer la population d'ours bruns dans les Pyrénées
Poitou-Charentes Nature	Mieux connaître les oiseaux forestiers en Poitou-Charentes
Rewilding Europe	Créer un territoire exemplaire de rewilding en France
SEPANGUY (Guyane)	Accompagner la transition de la SEPANGUY
SFEPM	Suivre le lynx boréal pour sa conservation à long terme
SNPN	Protéger les zones humides en forêt des Landes de Gascogne
TOTM	Déployer un plan transocéanique pour les tortues marines
Wild & Legal	Renforcer le mouvement des droits de la nature en France
La Pasquière	Créer des sanitaires et rénover les chambres de la Maison La Pasquière
Centre Léon Bérard	Développer l'accompagnement des proches aidants
Centre Ressource Montélimar (CRM)	Consolider les activités existantes et en développer de nouvelles
DanaeCare	Renforcer l'Escale Mobile des Aidants et le jardin de santé
Fondation France Répit	Déployer les Maisons de répit en France
Le Petit Monde et l'Univers	Construire une maison d'accueil hospitalière à La Croix Rousse
Vercors terre de répit	Pérenniser et développer le dispositif de répit dans le Vercors

Liste des visites terrains réalisées (19)

🐾 Biodiversité

26/09/2024 - Comité français de l'UICN : Congrès français de la nature
15/10/2024 - Unite Caribbean : Point sur l'accompagnement de la SEPANGUY
15/10/2024 - Maiouri Nature Guyane : Présentation de la nouvelle plateforme
16/10/2024 - TOTM : Visite du carbet et échanges avec le président
16/10/2024 - GEPOG : Visite Réserve Trésor et échanges sur le projet
18-20/10/2024 - WWF France : Échanges et visites avec le peuple Wayana
21/10/2024 - SEPANGUY : Visite de la Réserve du Mont Grand Matoury
22/10/2024 - GEPOG : Visite du barrage du petit saut

🌳 Forêt

05/06/2024 - Réseau pour les Alternatives Forestières : Visite de la branche locale RAF de Cluny
06/06/2024 - Sylv'ACCTES : Présentation d'une forêt accompagnée dans l'Ain
13/06/2024 - Cœur de Forêt : Rencontre au Bois de Vincennes sur la sylviculture
28-29/08/2024 - Sylv'ACCTES : Immersion en Isère et visite de scierie
20-21/09/2024 - Pro Silva France : Présentation stratégique, visites et AG à Villarceaux
15/10/2024 - Parc Amazonien de Guyane (PAG) : Rencontre avec l'équipe du PAG
17/10/2024 - CEN Guyane : Visite Réserve Nationale de Kaw Roura
23/10/2024 - ONF Guyane : Rencontre avec l'équipe ONF
20/11/2024 - Stichting Fern : Conférence à Bruxelles et rencontres associatives

⛑️ Malades et familles

27/03/2024 - DanaeCare : Visite des locaux de l'association
27/03/2024 - Le Petit Monde et l'Univers : Visite de la maison d'accueil de Villefranche-sur-Saône

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui rendent l'action d'Anyama possible : les associations partenaires qui, sur le terrain, portent des projets courageux et engagés ; les membres du conseil d'administration et des comités, pour leur implication précieuse et leurs regards éclairés ; et enfin, les membres de l'équipe, dont l'engagement quotidien donne corps à notre mission.

À toutes et tous, merci de faire grandir cette communauté au service du vivant.